

M^e Courroy

Maître Michel LEFEVRE-FRANQUET
Membre de la SELARL LEFEVRE FRANQUET ET BROYON Avocats au
Barreau de SOISSONS
11 Grand'Place 02200 SOISSONS

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE
UN BATIMENT A USAGE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Sis Zone de la Sucrierie à NEUILLY SAINT FRONT (02470)

LE MARDI NEUF JUILLET 2019 à 10 Heures à la Barre du Juge de
l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de SOISSONS

Aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Stéphane VIGNAUD et de Madame Agnès RICBOURG, son épouse, demeurant tous deux 6 rue des Fossés à JAULGONNE (02850)

Ayant Maître LEFEVRE-FRANQUET Michel pour Avocat ;

IL SERA PROCÉDÉ LE MARDI NEUF JUILLET DEUX MILLE DIX NEUF (09/07/2019) A DIX HEURES A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE SOISSONS (09/07/2019) SIS AU PALAIS DE JUSTICE DE LADITE VILLE ,76 rue SAINT MARTIN ,

Commune de NEUILLY SAINT FRONT (02470)

Un Bâtiment à usage industriel et commercial sis Zone de la Sucrierie ,cadastré section B n° 822 lieudit « La Sucrierie » d'une contenance de 9 ares 74 centiares ,comprenant un atelier – un bureau _ W.C. réfectoire -cellier -débaras Au 1^{er} étage deux bureaux -une salle d'eau (surface habitable 106,785 m² et hors habitable 257,29 m²)

L'immeuble est INOCCUPE

MISE A PRIX : 14.300,00 €

LA VISITE AURA LIEU LE MARDI 25 JUIN 2019 DE 9 H. A 10 H.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau de SOISSONS
Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix ;

Le Cahier des conditions de vente peut être consulté au :

- Cabinet LEFEVRE-FRANQUET et BROYON Avocats à SOISSONS - 11 Grand'Place - Tél : 03 23 59 80 60 -Fax ; 03 23 59 80 61

- Au greffe du Tribunal de Grande Instance de SOISSONS 76 rue St-Martin, où est déposé le cahier des conditions de vente - Tél. 03 23 76 39 39 ;